



Veyrier-du-Lac, le 27/02/2025

Une séance ordinaire du conseil municipal se tiendra, en Mairie, salle consulaire,

Lundi 03 mars 2025 à 20h00

Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- Affaires foncières
 - o Autorisation de confier la réhabilitation d'une friche urbaine correspondant aux étages supérieurs de l'ancien Hôtel du Mont-Baron à HALPADES, bailleur social depuis 65 ans en Haute-Savoie (statut Entreprise sociale pour l'habitat) pour la réalisation de logements sociaux ou intermédiaires.
- Urbanisme
 - o Avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal habitat mobilités bioclimatique (PLUI HMB) du Grand Annecy.
- Ressources humaines
 - o Autorisation de recrutement d'agents contractuels remplaçants sur le fondement de l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique - Délibération de principe.
 - o Autorisation de recrutement annuelle d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité sur le fondement de l'article L.332-23-2° du code général de la fonction publique.
 - o Autorisation de création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet – fonction animation et aide à la restauration scolaire sur le fondement de l'article L313-1 du code général de la fonction publique.
- Décisions du Maire et DIA
- Informations et questions diverses

Le Maire,
Vanessa BRUNO

Affiché et mis en ligne le 27/02/2025